



Fiche d'inscription (une fiche par voiture engagée)

RONDE SAULNOISE DU 12 mai 2024

(à retourner avant le 02/05/2024, pour raison d'organisation la fourniture de repas ne pouvant être garantie après cette date)

N.B. des inscriptions de dernière minute peuvent être recueillies au 0685382248 ou 0614517704 sans toutefois présumer de la garantie de fourniture de repas.

Nom : Prénom :

Adresse : Code Postal : Ville :

Né(e) le : Tél : Email :

Permis de conduire n° : Délivré le :

Véhicule engagé : Marque : Modèle et type :

Date de mise en circulation : Immatriculation :

Assurance : Numéro de police :

Toutes ces informations sont obligatoires pour valider votre inscription.

Serez-vous seul dans le bolide ? Sinon, merci de préciser les noms des membres de votre équipage :

.....
Calcul de votre participation :

- Inscription du véhicule :15,00 euros.

(Ce prix comprend votre inscription, la brioche du matin, le café d'accueil et de midi, le road book, la plaque souvenir et le rafraîchissement de mi parcours), non compris le repas.

- Inscriptions au repas : Nb de pers : X 20,00 euros =euros.

Le prix du repas ne comprend pas les boissons. Notre bar pourra vous servir un large choix de boissons fraîches non alcoolisées. Les passagers pourront trouver aussi des bières, ainsi que du vin rouge ou rosé, à consommer avec modération.)

Le total de : sera réglé avant le 2 mai 2024. Les chèques ne seront encaissés qu'à partir de cette date, votre inscription devenant alors définitive, sinon règlement par virement (RIB joint)

Retour fiche d'inscription et chèque (ordre de Rétrubielles) à Frédéric Gallani
25 C rue Brigade Alsace Lorraine 57170 CHATEAU SALINS.

J'atteste avoir pris connaissance du règlement annexé et m'engage à respecter scrupuleusement le code de la route

Fait à : le : Signature du pilote :

Dimanche 12 mai 2024

18 ème RONDE SAULNOISE

PROGRAMME DE LA JOURNEE

Il s'agit d'une randonnée d'environ 110 KM, effectuée en deux groupes de véhicules qui en réaliseront chacun une demie partie, ensuite après une halte à mi parcours sur un site remarquable chaque groupe effectuée en sens inverse l'autre partie de la randonnée.

8H00 à 9H00 : Accueil place de la Saline à CHATEAU-SALINS, les véhicules sont répartis en deux groupes.

Réception des participants, validation des inscriptions, remise du Roadbook, de la plaque souvenir, des tickets de restauration
Café de bienvenue, brioche, jus de fruits.

9H00 & 9H45 : Circuit en deux groupes pour une randonnée de 110 km environ à la découverte de villages du Saulnois,
Halte rafraîchissement à mi parcours,
puis retour sur CHATEAU-SALINS.

13H00 à 15H00 : Restauration (café, buvette)

13H00 à 16H30 : Exposition des voitures place de la Saline, visite libre.

15H00 à 16H00 : Remise de récompenses diverses.

16H30 : Fin de la manifestation.

ASSOCIATION RETRO-BIELLES DU SAULNOIS
18 ème RONDE SAULNOISE
du dimanche 12 mai 2024

REGLEMENT

Article 1

La dix huitième édition de la « **RONDE SAULNOISE** » est organisée par l'association RETRO-BIELLES DU SAULNOIS, dont le siège est à CHATEAU-SALINS « 57170 », 3 rue Beaurepaire. Il s'agit d'une randonnée touristique et ludique qui exclut toute notion de sport automobile. Les routes empruntées restant ouvertes à la circulation, nous demandons aux équipages engagés de rester vigilants et de respecter le Code de la Route.

Article 2

La Ronde Saulnoise est ouverte aux véhicules automobiles anciens (autos, motos, véhicules militaires et utilitaires) Cependant le nombre limité d'engagements pouvant être atteint (70/80) peut conduire au rejet de certaines demandes de participation. Sur ce sujet, le comité d'organisation est souverain dans ses décisions.

Article 3

Le bon fonctionnement de la journée est de l'autorité du Directeur de la manifestation qui pourra en conséquence prendre toutes les décisions nécessaires. Ses décisions sont sans appel.

Article 4

Notre journée ludique est placée sous le signe de la bonne humeur. Chaque équipage est prié de venir en aide à tout autre participant qui pourrait se trouver en difficulté. Le comportement des conducteurs se doit d'être exemplaire pour le plus grand plaisir de tous. Tout manquement grave pourra entraîner l'exclusion immédiate de l'équipage concerné.

Article 5

Tout en prenant toutes les mesures nécessaires pour éviter de tels incidents, l'organisateur décline toute responsabilité relative aux vols ou dégradations qui pourraient survenir dans ou sur les véhicules engagés.

Article 6

La participation à la 18ème édition de la Ronde Saulnoise implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.